

Communauté de Communes "Le Tonnerrois en Bourgogne"

2 Avenue de la Gare - 89700 Tonnerre

Pôle « scolaire » tél. : 03 86 54 46 66

www.letonnerroisenbourgogne.fr

## DEMANDE DE DEROGATION SCOLAIRE « INTRA-TERRITORIALE »

## **NOTICE EXPLICATIVE**

## **Etapes de l'instruction du dossier :**

- 1. Le formulaire de demande de dérogation est renseigné par la famille ; un dossier est rempli pour chaque enfant concerné. Le document est disponible :
  - A la Communauté de communes : service scolaire, 1<sup>er</sup> étage bâtiment Sémaphore
     2 Avenue de la gare à TONNERRE
  - Dans les mairies du territoire
  - En ligne sur le site <a href="http://www.letonnerroisenbourgogne.fr">http://www.letonnerroisenbourgogne.fr</a>
- 2. Une fois complété, ce formulaire doit être transmis au service scolaire de la Communauté de communes soit :
  - par mail à : enfance-jeunesse@ccltb.fr
     ou
  - par courrier à : Communauté de Communes "Le Tonnerrois en Bourgogne" Service scolaire – 2 avenue de la gare – 89700 TONNERRE
- 3. La famille est informée de la suite donnée à la demande de dérogation par courriel.

## Durée de validité de la dérogation :

La dérogation est accordée pour toute la durée de l'enseignement primaire (maternelle et élémentaire). Par conséquent, la famille ayant obtenu une dérogation en maternelle pour un enfant qui poursuit sa scolarité en CP, n'aura pas à déposer une nouvelle demande de dérogation ; celle-ci est automatiquement renouvelée.

> Commune de résidence de la famille
Ecole souhaitée
Ecole souhaitée (Nom + Commune) :
Classe: Toute Petite Section Petite Section Moyenne Section Grande Section
☐ CP ☐ CE1 ☐ CE2 ☐ CM1 ☐ CM2 ☐ U.L.I.S.

> Enfant
Nom / Prénom de l'enfant :
Date et lieu de naissance :àà
Sexe : Masculin Féminin
□ 1 <sup>ère</sup> inscription,
□ Ecole fréquentée en 2019 / 2020 :
> Parents / responsables légaux
Responsable légal : Père Mère Autre, précisez :
Nom / Prénom :
Domicile :
Code Postal :Commune :
Téléphone :Mail :
Motivation de la demande
Inscription en Toute Petite Section (TPS) dès lors que l'école de rattachement ne permet pas la scolarisation des moins de 3 ans
La commune de l'école de rattachement n'assure pas d'accueil périscolaire (matin et soir)
Présence d'un frère ou d'une sœur dans cet établissement scolaire
Raisons médicales (justificatif médical à joindre)
Poursuite de la scolarité dans l'école actuelle pour cause de déménagement en cours d'année scolaire
Autre ( <i>Précisez</i> ):
Fait à : le :
Signature
OUI, capacité à accueillir un nouvel élève d'une autre commune
MON, absence de place pour un nouvel élève d'une autre commune
Nom du Directeur(trice) d'école :
Nom de l'école :
Décision de la Communauté de Communes "Le Tonnerrois en Bourgogne"
Accord
Fait à :le :le
Refus Cachet et signature
Motif: